



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PILOTES DE MONTAGNE

ASSEMBLEE GENERALE 2022

CONVOCAATION

Samedi 29 janvier 2022 à 10h
A Bagnères de Luchon et en visio conférence ZOOM

L'AG AFPM se tiendra sur l'aérodrome de Bagnères de Luchon samedi 29 janvier à 10h dans les locaux de l'aéroclub de Luchon.

Ordre du jour :

- Accueil
- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Approbation des rapports
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Commissions :
 - Jeune
 - Altisurfaces
 - Formation ATO Montagne*
 - Sécurité*
 - Environnement Programme Gypaete*
 - Communication*

Vote

Les votes peuvent s'effectuer :

- En présentiel
- En visio
- Par procuration (Bulletin réponse ci-dessous)

Procurations :

En cas d'absence : merci de bien vouloir nous faire parvenir votre pouvoir par mail

- info@afpm.fr ou à tresorier@afpm.fr

Visio conférence ZOOM :

lien : <https://us02web.zoom.us/j/87645135043?pwd=UlhYUNyQy9MemNMV1JjeUxjT0JIUT09>

REPAS

L'assemblée générale sera suivie d'un repas. L'inscription préalable est obligatoire. Pour s'inscrire et payer son repas (le prix sera indiqué sur le site afpm.fr ou sur afpm.aeroinfr.fr) :

- Sur le site afpm.aeroinfo.fr. Vous pouvez payer par carte bleue
- Par courrier en envoyant le bulletin à
Michel GUILLAUMET
7 rue Ferdinand Lot
92260 Fontenay-aux-Roses
- Par mail à tresorier@afpm.fr ou michelgfbtyi@wanadoo.fr
- Par téléphone 06.07.98.19.04

Prière de régler votre cotisation et le ou les repas avant l'Assemblée Générale

Bulletin réponse

A renvoyer :

- Par mail à :
- tresorier@afpm.fr
- info@afpm.fr

Je sous signé :

-Sera présent lors de l'AG 2022 et souhaite réserver le repas

-Sera présent lors de l'AG 2022 mais pas au repas

-Ne pourra être présent lors de l'AG 2022 et **donne pouvoir** à
M/Mme

Signature (obligatoire)